

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 Septembre 2020

Président : Monsieur GIROT Thierry,

Présents : Mesdames et Messieurs GIROT Thierry Courtault Joëlle, Chaussinand Laurent, Abel Patricia, Chanut Nathalie, Clauzier Brigitte, Marmey Martine, Ribeyre Jean-Claude, Talaron Nadège, Vignal Lionel.

Absents excusés : M. Rozé Aurélien (pouvoir à Mme Abel Patricia)

Désignation du secrétaire de séance : Mme Clauzier Brigitte est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- 1) Désignation d'un conseiller municipal pour la Commission de contrôle des listes électorales
- 2) Commission d'appel d'offre : composition des membres titulaires et suppléants,
- 3) Réflexion sur la situation des commerces d'Arcens
- 4) Questions diverses.

- 1) Désignation d'un conseiller municipal pour la Commission de contrôle des listes électorales

Monsieur le Maire explique, qu'il convient de désigner un membre du conseil municipal, pour le contrôle des listes électorales pris dans l'ordre du tableau, à l'exclusion du Maire et de ses adjoints.

M. Lionel Vignal est désigné à l'unanimité.

- 2) Commission d'appel d'offre : composition des membres titulaires et suppléants.

Membres titulaires

Mme Abel Patricia

Mme Courtault Joëlle

M. Ribeyre Jean-Claude

Membres suppléants

Mme Clauzier Brigitte

Mme Marmey Martine

M. Rozé Aurélien

3) Réflexion sur la situation des commerces d'Arcens

Un débat est engagé par Monsieur le Maire sur la déperdition progressive des commerces de la commune. A ce titre Monsieur le Maire propose au conseil d'être accompagné par la CCI de l'Ardèche à travers une étude d'opportunité des potentiels d'activités. Cette étude sera réalisée en complément de la commission administratif de la commune qui travaillera sur ce sujet. Une réunion publique sur cette thématique aura lieu le 15 Octobre 2020 à 18h00 à la salle polyvalente d'Arcens.

4) Questions diverses :

- Rapport commission finances de Val'Eyrieux à transmettre aux membres du conseil municipal.
- Syndicat Eyrieux Clair : conseil syndical 22 septembre 2020.
- Travaux RD 237 : point d'avancement.
- CCAS : rendu sur la première réunion du conseil d'administration du 28 août 2020.
- Urbanisme : rendu de la décision du tribunal administratif de Lyon du 28 Août 2020.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 29 Octobre 2020 à 18h00 en Salle du Conseil.

La séance est levée à 20h00.

Le Maire,
GIROT Thierry

